

# VOLET MILIEU NATUREL

ATLAS COMMUNAL DE MONDEVILLE

## Sommaire

I.	LES GRANDES ENTITES ECOLOGIQUES DE LA COMMUNE DE MONDEVILLE .....	2
II.	LA FLORE ET LA VEGETATION DE MONDEVILLE .....	3
II.1.	LES HABITATS BOISES .....	3
II.2.	LES FORMATIONS HERBACEES .....	5
II.3.	LES AUTRES MILIEUX .....	6
III.	LA FAUNE PRESENTE SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE.....	9
III.1.	LES OISEAUX .....	9
III.2.	LES AMPHIBIENS.....	15
III.3.	LES REPTILES .....	16
III.4.	LES INSECTES.....	16
III.5.	LES MAMMIFERES.....	20
IV.	TABLEAU DE SYNTHESE.....	23
V.	LES PRECONISATIONS D’ACTION .....	26
V.1.	LES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES .....	26
V.2.	LES ESPACES FORESTIERS .....	27
V.3.	LES ESPACES NATURELS ENCLAVES DANS L’ESPACE URBAIN.....	28
V.4.	ESPACES NATURELS EN ZONE AGRICOLE.....	29
VI.	ANNEXES .....	31

# VOLET MILIEU NATUREL

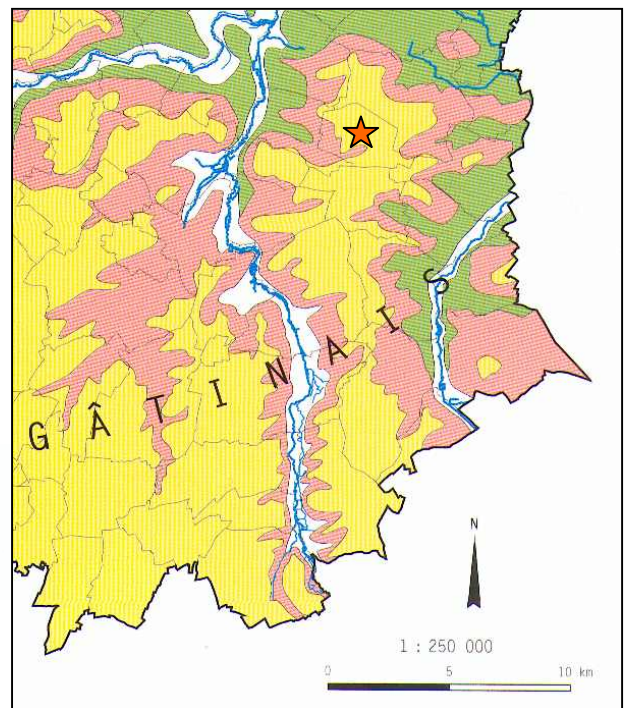
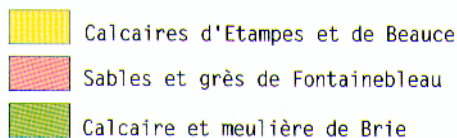
## ATLAS COMMUNAL DE MONDEVILLE

### I. LES GRANDES ENTITES ECOLOGIQUES DE LA COMMUNE DE MONDEVILLE

La commune de Mondeville est localisée à l'extrémité nord du plateau du Gâtinais, entre les deux vallées de l'Essonne et de l'Ecole, sur le plateau de Mondeville.

Recouvrant une superficie de 676 hectares, le territoire communal est essentiellement constitué de terres cultivées et de forêts (93% d'espace rural). La géologie et le relief ont fortement contribué à façonner les paysages et les ensembles de végétation. De façon schématique, trois zones peuvent être distinguées:

- la Plaine de Chevannes, à l'ouest de la commune, qui repose sur le calcaire de Brie ;
- le coteau qui se dessine autour du village à l'ouest, dominé par le sable de Fontainebleau et par les bancs de grès ;
- le plateau de Mondeville, sur le calcaire de Beauce.



Ces trois strates géologiques, et la variation du relief confèrent à la commune de Mondeville une grande diversité de milieux. Les plus intéressants d'un point de vue écologique sont retrouvés sur les coteaux, au niveau des chaos gréseux.

On distingue différents milieux :

- Les zones boisées sont regroupées à l'ouest de la commune en un massif, sur le plateau et le coteau du plateau de Mondeville. Elles sont essentiellement constituées de forêts de feuillus.

- Les zones à landes sont situées autour des chaos rocheux dans les parties sommitales des coteaux, et notamment autour du lieu-dit des Roches-aux-Dames.
- Deux petites pelouses sablo-calcaires et un affleurement rocheux à végétation siliceuse existent dans le massif boisé en bordure de plateau.
- Des prairies et quelques vergers et jardins potagers se répartissent autour du village ; des parcelles à l'abandon (friches) et quelques bosquets bordent les chemins entre les cultures.
- Le reste du territoire est occupé par les cultures (colza, maïs, blé), qui s'étendent sur le plateau.
- La commune de Mondeville compte une mare de platière, au hameau de la Padôle.

Plusieurs outils réglementaires ont été mis en place pour préserver ces milieux naturels. Le patrimoine naturel de Mondeville a été reconnu d'intérêt national, en la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) « les Roches aux Dames ».

## **II. LA FLORE ET LA VEGETATION DE MONDEVILLE**

La partie qui suit présente les différents ensembles de végétation rencontrés sur le territoire de Mondeville (se référer à la carte de végétation). Les forêts de feuillus sont les mieux représentées. Elles se situent sur une large bande au niveau des coteaux du plateau de Mondeville, à l'ouest du village. Le reste du territoire est essentiellement constitué de cultures et de milieux fortement influencés par l'homme, comme les bois et broussailles anthropiques, les friches, les vergers etc...

### **II.1. LES HABITATS BOISES**

Les espaces boisés représentent plus de 190 hectares sur les 676 hectares de la commune, soit la plus importante surface après les zones cultivées. Les différents types d'habitats forestiers sont établis en fonction de la géologie et de la topographie des sols. Les parties les plus hautes du plateau sont occupées par la chênaie-charmaie calcicole. Sur les corniches et dans les pentes, les chaos gréseux permettent à un boisement de chênaie acidophile de s'installer, dont les parties les plus exposées sont occupées par la lande à Bouleau. Les boisements à chênaie-charmaie calcicole réapparaissent en bas des pentes, sur la couche calcaire.

Les autres espaces boisés de la commune sont les plantations de résineux intégrés au massif forestier, les bois anthropiques, autrement appelés ormaies rudérales, et enfin, les jardins et parcs.

### **II.1.1. LA CHENAIE-CHARMAIE CALCICOLE**

Les boisements couvrant le plateau de Mondeville et les parties les plus hautes des pentes sont essentiellement constitués d'une chênaie-charmaie bien conservée qui se développe sur le calcaire de Beauce. Ces forêts denses se trouvent sur des substrats frais ou temporairement humides, et sont dominées par le Chêne sessile (*Quercus petraea*) et le Charme (*Carpinus betulus*). La strate buissonnante est discrète, avec l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), le Noisetier (*Coryllus avellana*), la Viorne mancienne (*Viburnum lantana*). La strate herbacée forme un tapis continu et très diversifié, remarquable par sa floraison. Elle comprend l'Anémone des bois (*Anemone nemerosa*), le Lierre (*Hedera helix*), le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), la Laïche des bois (*Carex sylvatica*), la Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*), le Sceau-de-Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*). L'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) domine les parties les plus humides et les moins ensoleillées en bord de plateau.

En corniche de plateau et en début de pente, sur des sols plus sableux, se développent le Tilleul (*Tilia cordata*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*), la Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*), la Stellaire (*Stellaria holostea*) et la Mélifique (*Melica uniflora*).

En bas des pentes aux Roches-aux-Dames, un mélange de colluvions des coteaux sableux et du calcaire de Brie permet à la chênaie-charmaie de se mélanger à une lande à Callune (*Calluna vulgaris*) en sous-bois, accompagnée de quelques Pins sylvestres plantés (*Pinus sylvestris*).

### **II.1.2. LA CHENAIE ACIDOPHILE**

Les pentes des coteaux sont constituées de sables de Fontainebleau non calcaires et acides, qui permettent à une forêt claire acidophile de se développer. Ce boisement de Chêne sessile accompagné du Châtaignier (*Castanea sativa*) s'imbrique dans les chaos gréseux depuis la corniche jusqu'en bas des pentes. La strate arbustive, irrégulière, est composée de Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*), accompagné de Bourdaine (*Frangula alnus*). Le Muguet (*Convallaria majalis*), la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), la Germandrée scorodaine et la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) forment le tapis presque continu de la strate herbacée, dont la floraison est discrète. Dans l'ensemble, ces boisements peu exploités sont en bon état de conservation. Les parties de bas de pente font cependant l'objet localement de trouées qui mettent à nu le substrat et peuvent provoquer son érosion.

Afin d'en faciliter la lecture, la carte de végétation emploie le terme « mosaïque » pour nommer l'ensemble chênaie-charmaie et chênaie acidiphile.

### **II.1.3. LES BOISEMENTS A CALLUNE ET BOULEAU VERRUQUEUX**

Le sommet des chaos gréseux, au lieu-dit des Roches aux Dames, est occupé par des boisements à Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et Callune (*Calluna vulgaris*), entourés par la chênaie acidiphile. La strate arborée est assez lâche, composée de Bouleau verruqueux, de Chêne sessile et de Châtaignier. Des espèces communes comme la Fougère aigle et la Germandrée des bois forment la strate herbacée. Le piétinement du

sol lié à la forte fréquentation de cette zone peut être à l'origine de la faible diversité en espèces de cet habitat.

L'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*), espèce assez rare et protégée nationale, peut être présent en bordure de chaos rocheux, dans des stades de recolonisation de la forêt et en bordure de chemin. La présence de l'Orpin hérissé (*Sedum hirsutum*), très rare et protégé régional, a été également notée dans ces rochers gréseux.

#### **II.1.4. LES BOISEMENTS RESINEUX**

Le massif forestier de Mondeville possède quelques futaies de résineux, plantées pour leur exploitation en sylviculture. Ces boisements à Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) ne présentent pas de strate arbustive et leur strate herbacée est pauvre ; cependant ils sont parfois mélangés aux chênaies-charmaies, qui ont investi les espaces ouverts de ces futaies. On les trouve également en mosaïque avec la lande à callune et en présence de la chênaie-charmaie, sur des sols plus sableux de bas de pente, dans la continuation des chaos gréseux des Roches aux Dames.

#### **II.1.5. LES BOIS ET BROUSSAILLES ANTHROPIQUES**

Autour du village et en bordure de forêt sur le plateau, se développent des bois anthropiques, qui résultent de l'abandon de parcelles cultivées, ou du morcellement des boisements de plaine par l'agriculture intensive, ou encore se développent de façon spontanée, sur des sols perturbés et riches en nitrates. La strate arborée est dominée par le Chêne sessile et le Châtaignier, accompagnés de quelques Robiniers (*Robinia pseudoacacia*) ; on trouve également des essences variées comme le Pommier cultivé (*Malus domestica*), le Noyer (*Juglans regia*), le Bouleau verruqueux. La strate herbacée est essentiellement constituée de Lierre (*Hedera helix*), de Ronces (*Rubus sp.*), d'Ortie (*Urtica dioica*) et de Clématite (*Clematis vitalba*), cette dernière recouvrant souvent les bois de grandes lianes vivaces (persistant l'hiver).

### **II.2. LES FORMATIONS HERBACEES**

On distingue deux types de formations herbacées : les pelouses et les végétations des falaises siliceuses intérieures sont de superficie réduite, mais représentent un intérêt non négligeable à l'échelle de la commune. Elles sont caractérisées par une végétation aimant les sols secs et les sites bien exposés. Les prairies mésophiles sont plus « ordinaires » et peu diversifiées.

#### **II.2.1. LES PELOUSES CALCAIRES**

Deux petites pelouses calcaires arides sont enclavées dans la chênaie-charmaie, sur le plateau. Elles bénéficient de peu d'ensoleillement du fait de l'ombre portée par les arbres du boisement, et l'absence de pente implique également une pauvreté en espèces. Leur état de conservation est donc moyen.

La végétation de la pelouse comprend cependant quelques orchidées : l'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) assez rare en Île-de-France, la Listère ovale (*Listera ovata*), l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*). L'ourlet qui les sépare du boisement contient des espèces calcicoles telles que la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) et l'Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*).

## **II.2.2. LES VEGETATIONS DES FALAISES SILICEUSES INTERIEURES**

Dans le massif forestier de Mondeville, le rebord du plateau calcaire forme un banc gréseux linéaire d'une cinquantaine de mètres de long, permettant l'installation d'une végétation dispersée, constituée surtout de petites plantes herbacées succulentes, de fougères et de mousses. Parmi elles se trouve l'Orpin hérissé, espèce protégée régionale, l'Orpin blanc (*Sedum album*), la Doradille fausse-capillaire (*Asplenium trichomanes*), et la Doradille rue-de-muraille (*Asplenium ruta-muraria*). Cet habitat de petite superficie est bien conservé.

## **II.2.3. LES PRAIRIES MESOPHILES**

Près des cultures et dans le village, les prairies mésophiles (sol d'humidité moyenne) abritent un cortège classique, dominé par le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), le Ray-grass commun (*Lolium perenne*), le Plantain majeur (*Plantago major*) et le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*). Certaines prairies artificielles sont plantées en Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), en Luzerne (*Medicago sativa*) ou en Ray-grass commun ; implantées récemment et fertilisées, elles sont pauvres en espèces.

## **II.3. LES AUTRES MILIEUX**

Formant la nature dite « ordinaire », ces milieux abritent une faune et une flore communes mais parfois abondantes et diversifiées.

### **II.3.1. LES VERGERS**

Il existe quelques vergers traditionnels, constitués de vieux arbres peu taillés et répartis de façon lâche. Ils sont peu nombreux sur la commune de Mondeville. Les essences fruitières sont surtout les Pommiers (*Malus domestica*) et quelques Noyers. La strate herbacée qui y est associée est souvent une végétation prairiale sèche, avec le Pâturin commun (*Poa trivialis*), la Carotte sauvage (*Daucus carotta*) et la Crépe de capillaire (*Crepis capillaris*).

### **II.3.2. LES FRICHES RUDERALES**

Résultant de l'abandon de parcelles cultivées ou de zones liées à une activité humaine, les friches sont réparties à plusieurs endroits de la commune. A Mondeville, elles

proviennent souvent de l'abandon de vergers, qui s'enrichissent au fur et à mesure, à défaut de gestion. En général assez sèches, elles représentent une diversité floristique non négligeable. Elles sont caractérisées par des espèces acidiphiles dans les pentes des coteaux, et par des espèces neutrophiles voire calcicoles sur le plateau de la commune. Dominées au stade pionnier par le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), la Picride fausse-vipérine (*Picris echioides*), les Ronces, la Clématite, et le Fromental, elles sont rapidement colonisées par une strate arbustive composée de l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), du Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), du Prunellier (*Prunus spinosa*), ainsi que du Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) sur sol non calcaire. On peut également noter la présence de l'Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*).

### **II.3.3. LA MARE DE LA PADOLE**

La commune de Mondeville possède une unique mare, située dans le hameau de la Padôle. Cette mare de platière est ancienne et a servi autrefois d'abreuvoir pour les chevaux et les vaches ; elle est aujourd'hui occupée par des canards. La végétation aquatique est absente, l'eau étant eutrophe (riche en nutriments). Seuls quelques Roseaux (*Phragmites australis*), le Bident triparti (*Bidens tripartita*), l'Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*) et quelques espèces communes constituent la végétation des berges. La mare est cerclée par un muret bas, ce qui empêche l'installation d'espèces rivulaires. Par ailleurs la présence des canards a conduit à la dégradation de la qualité de l'eau. Cet habitat est donc en très mauvais état de conservation, alors que les mares de platière naturelles non dégradées, avec leur eau limpide, leur flore spécifique et leur faune invertébrée, sont reconnues comme un des patrimoines naturels les plus remarquables du parc naturel régional.

### **II.3.4. LES CULTURES**

L'ensemble des terres cultivées représentent plus de 60% du territoire communal, et sont essentiellement des cultures intensives. Constituées de grandes parcelles de Maïs, de Blé et de Colza, on y rencontre peu de plantes messicoles (plantes de moissons). Cependant, le Coquelicot (*Papaver rhoeas*), le Pied de coq (*Echinochloa crus-galli*), et le Brome stérile (*Bromus sterilis*) sont présents en bordure de cultures et sur les chemins qui les longent.

## Quelques habitats présents sur la commune de Mondeville



Chênaie-charmaie calcicole : ces forêts au tapis dense et continu se développent sur le plateau de Mondeville, jusqu'aux corniches en haut des coteaux.

Boisements à lande et Bouleau verruqueux: situés au niveau des sommets des rochers gréseux, ils se caractérisent par des tapis de Callune appelée plus couramment Bruyère commune.



Chênaie acidophile : sur le coteau, dans les chaos gréseux, cette forêt claire descend jusqu'en bas des pentes.

Végétation de banc gréseux : dispersée, elle comprend des plantes succulentes, des fougères et des mousses.



Crédit photographique : Biotope



### III. LA FAUNE PRESENTE SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE

#### III.1. LES OISEAUX

Pour évaluer l'avifaune présente sur la commune de Mondeville, des prospections de terrain ont été réalisées lors de ce printemps 2005 et des données datant des dernières années nous ont été transmises par le CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France). Ceci nous a permis de recenser 64 espèces d'oiseaux (cf. annexe 1), dont 11 sont des espèces remarquables. Ces espèces patrimoniales sont divisées en deux groupes :

- les espèces patrimoniales définies selon un critère de rareté à l'échelle régionale ;
- Les espèces dont les populations locales sont importantes et jouent un rôle dans la conservation de l'espèce au niveau national.

OISEAUX REMARQUABLES RECENSES SUR LA COMMUNE					
Nom français	Nom scientifique	Statut européen	Liste rouge nationale	Statut en Ile-de-France	Intérêt
Alouette des champs	Alauda arvensis	Défavorable	AP	abondante	3
Bergeronnette printanière	Motacilla flava	Défavorable	-	peu commune	2
Bondrée apivore	Pernis apivorus	Favorable	-	rare	1
Bruant proyer	Miliaria calandra	Défavorable	-	peu commune	2
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Défavorable	AS	commune	3
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Défavorable	D	très commune	3
Perdrix grise	Perdix perdix	Défavorable	D	très commune	3
Pic noir	Dryocopus martius	Favorable	-	rare	1
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	Défavorable	D	commune	3
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	Défavorable	AP	Peu commun	2
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	Défavorable	D	commun	3

Légende de l'évaluation patrimoniale :

AP : à préciser : espèce dont l'importance des effectifs, la distribution ou les tendances d'évolution sont encore mal connues mais susceptibles d'être classées dans les catégories Localisé, en Déclin, Rare, Vulnérable ou En danger ;

AS : espèce dont le statut français n'est pas jugé défavorable mais qui est à surveiller car elle pourrait facilement le devenir ou en raison de la prépondérance des effectifs français en Europe.

D : En déclin : effectif français en déclin.

1 : espèce dont l'effectif régional est assez rare à très rare ;

2 : espèce dont le statut régional est peu commun à assez commun mais dont le statut européen est défavorable;

3 : espèce dont l'effectif régional est commun à abondant mais dont le statut européen est défavorable

Nous avons recensé des oiseaux typiques des champs, des bâtiments et des espaces verts aux abords des villages, mais ce sont les forêts, qui représentent 28% du territoire, qui accueillent la plus grande diversité d'oiseaux.

### **III.1.1. OISEAUX DES MILIEUX FORESTIERS**

L'avifaune forestière à Mondeville est assez riche et diversifiée. On trouve en effet sur la commune une certaine diversité dans la structure et l'âge des massifs forestiers, offrant ainsi des habitats variés qui permettent d'accueillir des groupes d'oiseaux aux écologies différentes.

#### **III.1.1.1. Les oiseaux des massifs forestiers âgés et fermés**

##### **III.1.1.1.1. Oiseaux nichant dans des cavités**

Les parcelles forestières les plus âgées offrent le plus de cavités naturelles, le chêne étant l'essence la plus propice et la plus représentée dans les massifs forestiers de Mondeville.

Les cavités naturelles les plus grandes sont utilisées par la Chouette hulotte (*Strix aluco*), les plus petites par les passereaux comme la Sittelle torchepot (*Sitta europaea*), le Grimpereau des jardins (*Certhia familiaris*) ou la Mésange nonnette (*Parus palustris*).

Les pics sont des oiseaux spécialisés dans le creusement des loges. On les trouve dans les milieux plutôt âgés car le bois est rendu tendre par l'action des champignons. Le Pic épeiche (*Dendrocopos major*) et le Pic noir (*Dryocopus martius*) ont été recensés sur la commune. Le premier est une espèce peu exigeante quant à l'étendue du massif et au nombre d'arbres âgés, tandis que le second fréquente les forêts plus âgées avec des vieux hêtres. Il a été contacté proche du Puy Sauvage.

La nidification de ces oiseaux dépend donc de la présence d'arbres sénescents, malades ou morts.

##### **III.1.1.1.2. Oiseaux construisant un nid**

Les espèces les plus communes sont le Rougegorge familier (*Erythacus rubecula*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) et le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*). Ce sont des espèces assez ubiquistes qui peuvent s'éloigner des grands massifs vers des boisements plus clairs, des bosquets et des jardins.

Les espèces plus typiques de ces forêts sont le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*), le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*), et le Gros-bec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), espèce fréquentant les chênaies-charmaies étendues et gérées en taillis sous futaie. Ce type de forêt correspond au bois de Montmoyen au sud-est de la commune où l'espèce a été observée.

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) a été observée planant au-dessus de la zone à chaos gréseux des Roches aux Dames. Cette dernière est un rapace insectivore rare dans

la région. On suppose qu'elle niche dans ce secteur puisque deux individus ont été observés en période de nidification.

### **III.1.1.2. Oiseaux des massifs forestiers jeunes et des boisements clairs**

Dans les massifs forestiers plus jeunes, la strate inférieure claire est favorable au Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) et au Pouillot fitis (*Phyloscopus trochilus*). Quand la strate inférieure devient touffue, elle accueille le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*), le Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), le Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*).

Ces espèces ne nécessitent pas forcément de grandes surfaces forestières, on peut donc les trouver dans les petits bosquets aux abords du village.

### **III.1.2. OISEAUX DES HAIES, VERGERS ET ESPACES VERTS SITUÉS PRES DES MAISONS**

Dans les bosquets et espaces verts dans le village, on retrouve les espèces ubiquistes présentes également en forêt qui sont le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) et le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*).

Les bosquets ou grosses haies comprenant des arbres aux abords du village sont également habités par la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), la Pie bavarde (*Pica pica*), et la Corneille noire (*Corvus corone*). D'autres espèces sont présentes au sein des haies arbustives comme l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*), l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*), ou le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), qui aiment se percher en évidence en haut d'un buisson ou d'un arbuste.

Certains oiseaux recherchent délibérément la proximité des habitations, comme la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), le Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) et le Serin cini (*Serinus serinus*). Ces espèces se nourrissent essentiellement de graines qu'elles trouvent dans les jardins. Les haies des jardins constituent un refuge pour certaines espèces comme le Merle noir (*Turdus merula*), la Grive musicienne (*Turdus philomelos*) et la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*).

Les vergers et zones de bocage, milieux en forte régression, sont des milieux très peu présents à Mondeville.

Outre les espèces fréquentant les haies citées précédemment, le Moineau friquet (*Passer montanus*) et la Chouette chevêche (*Athene noctua*), espèce en déclin au niveau national trouveraient des habitats favorables sur la commune. En Ile-de-France, la Chouette chevêche est peu commune et à Mondeville, elle est potentiellement présente dans les quelques zones de bocage, (elle est connue d'une commune proche).

A Mondeville, le cortège des oiseaux typiques des bosquets et espaces verts urbains est donc assez complet. En revanche, on note peu d'espèces typiques des vergers et bocages, à l'image de la faible représentation de ces milieux sur la commune.

### **III.1.3. OISEAUX DES BATIMENTS**

De nombreux oiseaux nichent dans les édifices. Ils utilisent les cavités des murs et même l'intérieur des bâtiments du village. Ainsi des oiseaux comme la Mésange bleue (*Parus caeruleus*), la Mésange charbonnière (*Parus major*), le Moineau domestique (*Parus domesticus*), l'Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) nichent dans les bâtiments de Videlles. D'autres espèces sont devenues totalement dépendantes des bâtiments comme le Martinet noir et le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*).

Les édifices ruraux, tels que les granges, bâtiments agricoles ou encore garages de particuliers, sont également utilisés par l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) et l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*). Cette dernière connaît un fort déclin au niveau national. Puisqu'elle est encore bien répartie en Ile-de-France, sa présence confère un rôle important à la région pour la conservation de l'espèce.

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)



Photo : [www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net)

Le Pic noir (*Dryopocus martius*)



La Bergeronnette printannière (*Motacilla flava*)



Photo : [www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net)

La Perdrix grise (*Perdix perdix*)



Le Bruant proyer (*Miliaria calandra*)



Le Bruant zizi (*Emberiza cirulus*)



Photo : [www.natuurbeleving.net](http://www.natuurbeleving.net)

### **III.1.4. OISEAUX DES MILIEUX OUVERTS SECS OU PEU HUMIDES**

#### **III.1.4.1. Oiseaux des champs**

Les espaces cultivés ouverts représentent plus de 60% du paysage de Mondeville mais ils n'abritent que quelques espèces.

La Perdrix grise (*Perdix perdix*) est ici une espèce très commune, pourtant la population nationale connaît un déclin suite à l'intensification de l'agriculture et à une mauvaise gestion cynégétique. En cela, il s'agit d'une espèce à enjeux.

On trouve également l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), et des espèces peu communes au niveau régional comme la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) et le Bruant proyer (*Miliaria calandra*).

Le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) et le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) ont été observés en hivernage dans les espaces cultivés de la commune. Ses deux espèces gagnent l'intérieur des terres pour exploiter les milieux cultivés et prairiaux pour se nourrir essentiellement de lombrics dans les sols meubles.

Ces espaces cultivés sont également utilisés par le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et le Busard cendré (*Circus pygargus*), espèces patrimoniales rares en Ile-de-France et présence potentielle sur le site. Ces espèces utilisent les champs comme zone de nidification de substitution, leurs habitats originels (landes, prairies de fauche) ayant disparus. L'intensification des pratiques agricoles leur est défavorable (destruction des nids lors des moissons).

La Caille des blés (*Coturnix coturnix*), espèce en régression en Ile-de-France, n'a pas été contactée lors de nos prospections, mais sa présence est possible (elle est connue d'une commune voisine).

#### **III.1.4.2. Oiseaux recherchant une végétation rase, le sable et les cailloux apparents**

Le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) est un grand migrateur que l'on peut observer dans la région lors des passages pré ou postnuptiaux, essentiellement sur les prairies rases et les labours.

## III.2. LES AMPHIBIENS

Concernant les Amphibiens, nous disposons de données récoltées lors de nos prospections de terrain réalisées ce printemps 2005, mais aussi des données de l'inventaire des mares de village du parc naturel régional du Gâtinais français, réalisé en mars 2002.

A l'issue de la période d'inventaire, seule la Grenouille verte a ont été contactée sur la commune.

LISTE DES AMPHIBIENS PRESENTS SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom français	Nom scientifique	Type de milieu	Statut en Ile-de-France
Grenouille verte	Rana esculenta	mare de village	Commun

### III.2.1. AMPHIBIENS DES MARES DE VILLAGE

Il y a à Mondeville une seule mare de village. Il s'agit de la mare de la Padôle. C'est une mare de platière dont l'étanchéité est créée par une dalle de grès naturelle.

INTERET BATRACHOLOGIQUE DES MARES DE VILLAGE				
Mare	Points forts pour les amphibiens	Points faibles pour les amphibiens	Espèce(s) contactée(s)	Abondance (inventaire 2002)
Mare de la padôle	Très bonne connexion avec des milieux naturels boisés de grande qualité.	Dégradation de la qualité des eaux (eutrophisation) en raison de la prolifération de canards ; Cerclage de la mare par un muret qui constitue une barrière, au moins pour les jeunes individus	Grenouille verte	faible abondance (moins de 5 adultes)

La Grenouille verte (*Rana esculenta*) possède une amplitude écologique large. Tous les plans d'eau sont susceptibles d'être colonisés, avec une préférence pour les milieux mésotrophes à eutrophes aux berges bien exposées.

### III.2.2. AMPHIBIENS DES MARES EN FORET

Les inventaires ont eu lieu uniquement dans les mares de village, et nous ne disposons pas d'autres données hors village. Le Crapaud commun (*Bufo bufo*), espèce commune en Ile-de-France, trouverait dans les différents boisements du territoire communal des habitats terrestres à sa convenance. Les milieux boisés de Mondeville sont globalement de bonne qualité. On pourrait également trouver, dans les milieux boisés, des tritons, la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et/ou la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), et la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).

### III.2.3. AMPHIBIENS DES MOUILLERES ET DES FOSSES

La Grenouille verte, espèce d'amphibien la plus abondante en France, pourrait fréquenter les mouillères et les fossés de la plaine autour de Mondeville.

### III.3. LES REPTILES

Pour les reptiles nous nous appuyons sur des données bibliographiques.

Les différents milieux secs et bien exposés situés sur la commune de Mondeville sont très favorables aux reptiles. La zone la plus favorable aux reptiles est la zone de chaos gréseux « les Roches aux Dames ».

LISTE DES REPTILES PRESENTS SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE		
Nom français	Nom scientifique	Statut en Ile-de-France
Lézard des murailles	Podarcis muralis	Commun
Lézard vert	Lacerta bilineata	Assez commun
Orvet	Anguis fragilis	Commun
Vipère aspic	Vipera aspis	Assez rare

Deux espèces de lézards sont observées sur la commune. On les trouve dans des milieux exposés sud et plutôt secs. Il s'agit du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), espèce commune et facilement observable dans le village puisqu'il fréquente les murs, mais aussi les pentes buissonnantes et empierrées, et les lisières de bois.

La deuxième espèce est le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) qui, contrairement au Lézard des murailles, est dépendant d'une couverture végétale dense. On le trouve donc au niveau des lisières et des talus herbeux orientés au sud.

L'Orvet (*Anguis fragilis*) est commun en Ile-de-France et fréquente toutes sortes de terrains. On le rencontre ainsi dans de nombreuses zones de la commune : les lisières, les talus de bord de routes et chemins, les fourrés arbustifs, les dépôts d'ordures, les carrières, les potagers...

La Vipère aspic (*Vipera aspis*), espèce assez rare au niveau régional, est présente sur la commune. Elle affectionne particulièrement les zones bocagères et les haies sur talus. On peut également la retrouver au niveau des pelouses relictuelles.

Le cortège herpétologique de la commune est donc de bonne qualité avec 4 espèces dont une assez rare, la Vipère aspic.

### III.4. LES INSECTES

Pour les insectes, des prospections de terrain ont eu lieu dans les différents milieux du territoire de Mondeville. Les données proviennent d'une journée de prospection de terrain réalisée le 27/05/05.



La prospection porte sur les libellules (ou odonates), les criquets et sauterelles (ou orthoptères), les papillons de jour (ou rhopalocères) et les certains coléoptères.

Ces visites de terrain ont permis d'obtenir une liste d'espèces observées, mais aussi de déduire les espèces potentiellement présentes dans ces biotopes et n'ayant pu être observées lors de cette journée.

Chaque groupe apporte des informations complémentaires en terme de valeur bioindicatrice.

Ceci permet également de caractériser le milieu à travers ses différents habitats.

### III.4.1. LES INSECTES DES JARDINS DU VILLAGE

Les jardins de Mondeville n'hébergent que peu d'espèces, celles-ci étant de plus des espèces très répandues. C'est le cas par exemple de papillons comme le Tircis (*Pararge aegeria*) ou la Piéride du chou (*Pieris brassicae*), d'un odonate comme l'Anax empereur (*Anax imperator*), de coléoptères comme la Cétoine dorée (*Cetonia aurata*) ou de la Coccinelle à sept points (*Coccinella septempunctata*), du Criquet mélodieux (*Chorthippus biguttulus*).

Ponctuellement, cette maigre faune peut être renforcée par des espèces moins courantes telles qu'un papillon observé lors des prospections : le Machaon (*Papilio machaon*).

### III.4.2. INSECTES DES ZONES CULTIVEES

Les zones d'agriculture intensives hébergent également une entomofaune peu diversifiée, souvent limitée aux talus et aux friches. Au niveau des quelques terres en jachère peuvent s'installer des papillons tels que les Piérides et le Cuivré commun (*Lycaena phlaeas*) car leurs chenilles consomment des plantes pionnières, respectivement des Crucifères et des oseilles sauvages. Peu exigeants, ces papillons gagnent une adaptabilité qui leur permet de survivre dans un environnement peu favorable. Au début du printemps et en automne, les labours attirent des rhopalocères venus prendre le soleil sur la terre chaude. Les jachères, friches et champs de céréales, sont également peuplés par des orthoptères tels que le Grillon des champs (*Gryllus campestris*), le Criquet des pâtures (*Chorthippus parallelus*), la Decticelle barriolée (*Metrioptera roeselii*), ou la Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*), ces deux dernières nécessitant une certaine hauteur de végétation.

### III.4.3. INSECTES DES PLATIERES DES « ROCHES AUX DAMES »

Les prospections de terrain par l'entomologiste ont porté particulièrement sur ce milieu.

LISTE ET STATUT DES INSECTES RECENSÉS SUR LE SITE « LES ROCHES AUX DAMES » A MONDEVILLE 27/05/2005			
Ordre	Nom français	Nom scientifique	Effectifs observé
Orthoptère	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	x
Lépidoptères	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	xx

	Mégère	Lasiommata megera	x
	Argus brun	Aricia agestris	x
	Azuré des nerpruns	Celastrina argiolus	x
	Aurore	Anthocharis cardamines	x
	Piéride du chou	Pieris brassicae	x
	Cuivré commun	Lycaena phlaeas	x
Coléoptères	Cicindelle champêtre	Cicindella campestris	x
	Cétoine dorée	Cetonia aurata	x
Hétéroptère	Gendarme	Pyrrhocoris apterus	xxx

X : entre 1 et 5 individus ; XX : entre 6 et 20 individus ; XXX : plus de 20 individus

Ce site présente une mosaïque de milieux ouverts et de milieux forestiers. La plupart des insectes observés ont été vus au niveau des zones ouvertes et fleuries. Ces zones ouvertes correspondent à de petites zones de pelouses peu fleuries et de qualité très moyennes à cause de la fréquentation du site (camping sauvage, randonnée), et à une zone de lande à Callune. Les espèces observées correspondent à un cortège banal et ubiquiste.

Les zones forestières sont bien trop jeunes pour accueillir des espèces d'insectes saproxylophages patrimoniales telles que le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*).

#### III.4.4. INSECTES DE LA MARE DE VILLAGE

LISTE ET STATUT DES INSECTES RECENSÉS SUR LA MARE DE PADOLE, 27/05/2005			
Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	Effectifs observés
Orthoptères	Grillon champêtre	Gryllus campestris	xx
Odonates	Anax empereur	Anax imperator	
	Agrion élégant	Ischnura elegans	x
Lépidoptères	Vulcain	Vanessa atalanta	xx
	Citron	Gonepteryx rhamni	x

X : entre 1 et 5 individus ; XX : entre 6 et 20 individus ; XXX : plus de 20 individus

Peu d'espèces d'insectes ont été vues sur les mares des communes. Les espèces d'odonates observées sont très répandues dans ces milieux. Au bord de la mare, la végétation aquatique et rivulaire est faiblement développée, ce qui peut expliquer cette faible diversité en insectes.

L'Anax empereur (*Anax imperator*)



Photo : [www.habitas.org.uk](http://www.habitas.org.uk)

La Cétoine dorée (*Cetonia aurata*)



Photo : [www.naturefg.com](http://www.naturefg.com)



L'agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*)

Photo : [www.vorbusch.de](http://www.vorbusch.de)

Le criquet mélodieux (*Chorthippus biguttulus*)



Photo : [www.wzw.tum.de](http://www.wzw.tum.de)

L'Azuré des nerpruns (*Celastrina argiolus*)



Photo : [www.gardensafari.net](http://www.gardensafari.net)

Le Tircis (*Pararge aegeria*)



Photo : [www.gardensafari.net](http://www.gardensafari.net)

### **III.4.5. CONCLUSIONS SUR LES POTENTIALITES D'ACCUEIL DES INSECTES**

Dans l'ensemble, les potentialités d'accueil du territoire de Mondeville sont assez faibles. L'homogénéisation et la banalisation des milieux, notamment cultivés, est responsable de cette faible diversité en insectes. En effet les rhopalocères nécessitent la présence de zones ouvertes floricoles, or les pelouses et prairies sont peu représentées sur la commune et ne sont pas de bonne qualité. Ce manque de pelouses, prairies et friches n'est pas favorable non plus aux criquets et sauterelles qui vivent dans ces milieux. Hormis la mare de village, il n'y a pas de zones humides sur la commune et donc très peu de Libellules, groupe inféodé aux milieux aquatiques. Les peuplements forestiers peuvent accueillir un grand nombre d'insectes, notamment des coléoptères, lorsqu'ils sont âgés avec la présence d'arbres sénescents et morts, or à Mondeville ce sont des boisements plutôt jeunes peu riches en entomofaune.

Toutes les espèces observées sont communes. Cependant, toutes les espèces en Ile-de-France régressent, du fait du caractère extrêmement urbanisé de cette région. Une espèce "très commune" ici l'est beaucoup moins que dans la plupart des régions de France (notamment la moitié sud), où les surfaces et le nombre total de stations dont peut bénéficier l'espèce sont vraiment plus importants.

## **III.5. LES MAMMIFERES**

Concernant les mammifères, il n'y a pas eu de prospections de terrain. Nous nous appuyons sur notre connaissance des milieux de Mondeville pour déduire les espèces de mammifères potentiellement présentes sur le territoire communal. Et pour le gros gibier, l'essentiel des informations collectées proviennent de la FICEVY (Fédération Interdépartementale de Chasse Essonne, Val d'Oise, Yvelines).

### **III.5.1. LES MAMMIFERES DES GRANDS BOIS DE MONDEVILLE**

Les grands boisements de Mondeville et des alentours abritent des espèces de « grande faune » que sont le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Cerf (*Cervus elaphus*) et le Sanglier (*Sus scrofa*).

Ces animaux ne sont pas exclusivement forestiers. Le Cerf s'écarte peu des boisements mais sort souvent à l'aube et au crépuscule pour paître en lisière des champs.

La population de chevreuil est assez importante sur la commune. Naguère implanté seulement en forêt, il est banal de le rencontrer dans les zones cultivées. On observe un comportement de « chevreuil de plaine » (pouvant parfois aller jusqu'à vingt) : il s'agit de groupes de chevreuils s'établissant en milieu ouvert, délaissant le couvert boisé proche.

Le sanglier peut également s'éloigner des zones boisées de plusieurs kilomètres lors de déplacements nocturnes pour la recherche de nourriture. De jour il se tient dans les

fouffrés impénétrables auxquels il accède par des « tunnels » créés dans la végétation, ces zones de repos peuvent être proches de chemin et même de routes.

Mondeville se trouve sur un corridor biologique, c'est-à-dire un couloir de transit lors des déplacements de cette grande faune entre Bouville et Ballancourt-sur-Essonne, notamment en février-mars.

Les bois de Mondeville doivent héberger également l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*), que l'on peut observer aussi dans les bosquets et jardins, et de la « microfaune » avec par exemple le Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*).

### **III.5.2. LES MAMMIFERES DES BOSQUETS ET BOCAGES**

Les deux espèces les plus facilement observables dans ces milieux sont certainement le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et le Renard roux (*Vulpes vulpes*). Ces deux espèces peuvent également être observées dans les milieux plus artificiels dans le village et au bord des routes. Ces milieux doivent également abriter une microfaune composée du Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*) et de la Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*), ces deux espèces étant peu exigeantes et répandues aussi dans d'autres milieux plus boisés ou plus artificialisés.

### **III.5.3. LES MAMMIFERES DES MILIEUX CULTIVES**

Les champs abritent notamment le Lièvre (*Lepus europaeus*), des campagnols (*Microtus arvalis*, *Arvicola terrestris*) et la Belette (*Mustela nivalis*) qui se nourrit de ces petits rongeurs. Celle-ci est aussi présente dans d'autres milieux abritant des populations de petits rongeurs.

### **III.5.4. LES MAMMIFERES DU VILLAGE**

La souris domestique (*Mus domesticus*) cohabite avec l'homme, dans ses habitations et dépendances. La Fouine (*Martes foina*) est également commensale de l'homme. On la trouve dans les greniers et entrepôts, tout comme le rat surmulot (*Rattus norvegicus*). Dans les jardins et potagers, on trouve la Taupe (*Talpa talpa*) et le Hérisson (*Erinaceus europaeus*), où ils se nourrissent notamment de lombrics, et le Lérot (*Eliomys quercinus*) surnommé le « rat fruitier ».

La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) est potentiellement présente dans le village. Espèce anthropophile, c'est l'une des plus petites chauves-souris européennes. Fréquentant les habitations toute l'année, elle peut parfaitement passer inaperçue.

La Pipistrelle commune  
(*Pipistrellus pipistrellus*)



Photo : [www.ittiofauna.org](http://www.ittiofauna.org)

Le Cerf (*Cervus elaphus*)



Photo : [www.ittiofauna.org](http://www.ittiofauna.org)

Le Lièvre (*Lepus europaeus*)



© lubomir hlasek  
[www.hlasek.com](http://www.hlasek.com)  
*Lepus europaeus* da1059

Photo : [www.hlasek.com](http://www.hlasek.com)

L'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*)



Photo : [www.jetzweb.de](http://www.jetzweb.de)

La Belette  
(*Mustela nivalis*)



Photo : [www.photoweb.ru](http://www.photoweb.ru)

Le Campagnol des champs  
(*Microtus arvalis*)



Photo : [www.natuurbeleving.net](http://www.natuurbeleving.net)

## IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE MONDEVILLE			
Valeur écologique	Type de milieu	Localisation	Description
Régional	Landes à Bouleaux verruqueux et callune sur chaos gréseux	« Roche aux Dames » ZNIEFF de type 1	Ce milieu fragile est présent au sommet du plateau gréseux, au sein du massif forestier à l'ouest du village. Le cortège floristique est original et peu fréquent. Cependant, ces milieux souffrent d'un manque de gestion et d'un fort piétinement expliquant la faible diversité actuelle de cet habitat. <u>Espèces végétales :</u> Orpin hérissé ( <i>Sedum hirsutum</i> ) TR (PR) Alisier de Fontainebleau ( <i>Sorbus latifolia</i> ) AR (PN) potentiel <u>Espèces animales :</u> Pipit des arbres ( <i>Anthus trivialis</i> ) Bouvreuil pivoine ( <i>Pyrrhula pyrrhula</i> ) Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )
Régional	Affleurement rocheux avec végétation des falaises siliceuses	« le Cul d'Enfer »	Ce milieu fragile est présent sur un banc gréseux en bordure de plateau calcaire au sein du massif forestier à l'ouest du village. Le cortège floristique, en bon état de conservation, est original, se constituant surtout de petites plantes herbacées succulentes, de fougères et de mousses. <u>Espèces végétales :</u> Orpin hérissé ( <i>Sedum hirsutum</i> ) TR (PR) Orpin blanc ( <i>Sedum album</i> ) Doradille fausse-capillaire ( <i>Asplenium trichomanes</i> ) Doradille rue-de-muraille ( <i>Asplenium ruta-muraria</i> ) <u>Espèces animales :</u> Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )
Communal	Les pelouses calcaires	2 petites parcelles au sein des boisements au « Cul d'Enfer »	Ces milieux sont fragmentés et de petites tailles. De plus, les pelouses calcaires sont ombragées et moyennement exposées. ne permettant le développement que de quelques espèces. A ce jour ces milieux ne possèdent pas d'espèce patrimoniale mais offrent des potentialités. <u>Espèces végétales :</u> Orchis moucheron ( <i>Gymnadenia conopsea</i> ) AR Ophrys abeille ( <i>Ophrys apifera</i> ) Origan ( <i>Origanum vulgare</i> ) <u>Espèces animales :</u> Vipère aspic ( <i>Vipera aspic</i> ) AR

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE MONDEVILLE			
Valeur écologique	Type de milieu	Localisation	Description
Communal	Mare	Mare de village localisée à « La Padôle »	<p>Ces milieux se raréfient fortement depuis plusieurs dizaines d'années. Ils sont susceptibles d'héberger un cortège floristique et herpétologique riches et vulnérables. Cependant, leurs gestions restent souvent en inadéquation avec les enjeux écologiques de ces micro-milieus.</p> <p>La mare de Mondeville est fortement dégradée, comme en témoigne le cortège odonotologique très appauvri (2 espèces).</p> <p><u>Espèces animales :</u></p> <p>Grenouille verte (<i>Rana esculenta</i>)  Anax empereur (<i>Anax imperator</i>)  Agrion élégant (<i>Ishnura elegans</i>)</p>
Communal	La Chênaie-charmaie calcicole La Chênaie acidophile	Ensemble de la commune	<p>Les différents faciès de ces 2 types de boisements restent communs en Ile-de-France. Sur Mondeville, ils abritent un cortège avicole riche et diversifiée avec des espèces peu communes comme le Pic noir et la Bondrée apivore.</p> <p><u>Espèces végétales :</u></p> <p>Jonquille (<i>Narcissus pseudonarcissus</i>)  Anémone des bois (<i>Anemone nemerosa</i>)  Sceau-de-Salomon multiflore (<i>Polygonatum multiflorum</i>)</p> <p><u>Espèces animales :</u></p> <p>Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) R  Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)  Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>) R</p>
Communal	Bois et broussailles anthropiques	Epars sur la commune	<p>Ces boisements de différents types sont dominés par le robinier faux-acacia ou/et le châtaignier.</p> <p><u>Espèces végétales :</u></p> <p>Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudacacia</i>) TC (INT)  Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>) TC (INT)  Noyer (<i>Juglans regia</i>)</p> <p><u>Espèces animales :</u></p> <p>Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)  Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)</p>
Communal	Praires mésophiles	Epars sur la commune	<p>Peu nombreuses sur le territoire communal, les prairies peu humides abritent un cortège floristique classique dominé par les graminées.</p> <p><u>Espèces végétales :</u></p> <p>Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)  Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>)  Plantain majeur (<i>Plantago major</i>)  Ray-grass commun (<i>Lolium perenne</i>)</p>



TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE MONDEVILLE			
Valeur écologique	Type de milieu	Localisation	Description
Communal	Les vergers et les haies	Epars sur la commune	<p>Face à l'urbanisation croissante, les petits vergers extensifs et les linéaires de haies sont devenus rares. Les quelques vergers existant sur Mondeville abritent une flore banale. Ces ensembles restent cependant des milieux très attractifs pour la faune : ainsi, on y note un cortège de passereaux diversifié.</p> <p>Les potentialités d'accueil pour des espèces remarquables comme la Chouette chevêche (<i>Athene noctua</i>) restent très faibles.</p> <p><u>Espèces végétales :</u>  Pommier (<i>Malus domestica</i>)  Noyer (<i>Juglans regia</i>)</p> <p><u>Espèces animales :</u>  Bruant zizi (<i>Emberiza cirlus</i>).  Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)  Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)  Hypolais polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>)  Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)  Orvet (<i>Anguis fragilis</i>)</p>
Faible	Les cultures, jachères et friches rudérales	Ensemble de la commune	<p>Résultant de la déprise agricole, les friches sont réparties irrégulièrement sur la commune. Généralement sèches, elles résultent de l'abandon de vergers et abritent un cortège floristique varié.</p> <p>Les cultures intensives laissent peu de place à une grande diversité biologique. Cependant, quelques espèces d'oiseaux, en régression s'y installent.</p> <p><u>Espèces végétales :</u>  Cirse des champs (<i>Cirsium arvense</i>)  Genêt à balai (<i>Cytisus scoparius</i>)  Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>)  Aigremoine eupatoire (<i>Agrimonia eupatoria</i>)</p> <p><u>Espèces animales :</u>  Perdrix grise (<i>Perdix perdix</i>)  Bruant proyer (<i>Miliaria calandra</i>) AR  Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>) AR  Grillon des champs (<i>Gryllus campestris</i>)  Criquet des pâtures (<i>Chorthippus parallelus</i>)</p>
Faible	Les plantations de résineux	Est du village	<p>Milieu artificiel biologiquement pauvre.</p> <p><u>Espèces végétales :</u>  Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>)</p>
Faible	Les pelouses urbaines, l'espace bâti, les jardins	Village et hameaux	<p>Milieu anthropique ne présentant pas d'intérêt notoire.</p> <p><u>Espèces animales :</u>  Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)  Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>)</p>

## **V. LES PRECONISATIONS D'ACTION**

### **V.1. LES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES**

#### **V.1.1. CHAOS GRESEUX ET AFFLEUREMENTS ROCHEUX**

Actuellement, aucune gestion conservatoire n'est mise en place sur ces milieux. La première mesure serait d'identifier les propriétaires actuels et de soit les sensibiliser à la préservation du site, soit d'inclure cette zone dans les zones de préemption des ENS du Conseil Général de l'Essonne.

Les actions à mener dans un premier temps sont des actions pour protéger le site et améliorer la qualité des habitats : mesures de sensibilisation du public, protection contre le piétinement par la mise en place de barrières de protection et d'un cheminement précis, réouverture de milieux enfrichés, ...

Dans un second temps, il s'agira de mettre en place des actions de restauration pour favoriser l'expansion de ces habitats (coupe et exportation d'arbres et d'arbustes en particulier).

#### **V.1.2. LES PELOUSES CALCAIRES**

Ces milieux sont l'héritage d'anciennes activités humaines aujourd'hui abandonnées, en particulier du pâturage. Aujourd'hui, pour garder le caractère patrimonial de ces milieux, il est important de les maintenir ouvert, c'est à dire lutter contre l'implantation de certaines graminées (*Brachypodium pinnatum*) et des arbustes. Une coupe rase des différents ligneux présents associée à une coupe raisonnée des lisières, en particulier de la parcelle de résineux voisine) permettra l'extension des pelouses et peut-être le retour d'espèces végétales rares.

Ces actions ne peuvent être envisagées que si le ou les propriétaires des sites sont favorables à ces actions de conservation et de préservation de la biodiversité.

Si la maîtrise foncière (achat par la commune) n'est pas envisageable, des efforts pour la maîtrise des usages peuvent être menés. Dans les deux cas, un travail d'identification des propriétaires et de sensibilisation de ces derniers serait à engager.

Dans un second temps une convention de gestion peut être passée entre le propriétaire et un gestionnaire (Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil général de l'Essonne, Office National des Forêts, association locale de chasse ou encore agriculteur), la commune et le parc naturel régional.

### **V.1.3. LES MARES**

Actuellement, une seule mare a été identifiée sur la commune de Mondeville et recensée lors de l'inventaire des mares de village du Parc Naturel Régional du Gâtinais français réalisé en mars 2002.

L'intérêt de conserver des mares est multiple et reconnu depuis peu. Outre l'intérêt historique local, ces petits milieux abritent souvent une grande diversité biologique.

La mare de la Padôle est fortement dégradée par la présence de canards, l'eutrophisation due à leur nourrissage par les habitants, et le muret qui constitue une barrière difficilement franchissable pour certaines espèces de faune.

Plusieurs actions devraient être mise en œuvre, pour restaurer l'intérêt écologique de cette mare, qui présente des potentialités remarquables :

- Suppression des poissons et des canards, qui constituent des concurrents ou/et prédateurs des amphibiens et de certains insectes,
- Suppression de l'effet de cloisonnement entraîné par le mur entourant la mare (destruction du muret, en tout ou partie ou création de percées, de passages),
- Désenvasement du fond.

Par ailleurs, il est envisageable de créer de nouvelles mares sur la commune, dans le but de renforcer le semis de mares présents sur le territoire du parc naturel régional et ainsi favoriser les amphibiens et les insectes qui s'y développent. Ainsi, 4 mares pourraient être creusées au niveau du village et des boisements situés à l'ouest de la commune.

Une mare accueillante pour la faune et la flore doit avoir une surface d'au moins 100 m<sup>2</sup>, une couche d'étanchéité (argile ou bâche plastifiée) recouverte d'un substrat terreux, et des berges en pente douce sur au moins une partie du périmètre. Elle n'est pas empoisonnée et on n'y nourrit pas de canards. Les berges ne sont pas tondues ou fauchées près du bord de l'eau, pour permettre le développement des roselières basses. L'eau d'alimentation peut provenir d'un fossé d'eaux pluviales ou de la gouttière d'un bâtiment.

Ces actions ne peuvent être envisagées que si le ou les propriétaires des sites sont favorables à ces actions de conservation et de préservation de la biodiversité.

Si la maîtrise foncière (achat par la commune) n'est pas envisageable, des efforts pour la maîtrise des usages peuvent être menés. Dans les deux cas, un travail d'identification des propriétaires et de sensibilisation de ces derniers serait à engager.

## **V.2. LES ESPACES FORESTIERS**

Les espaces soumis au régime forestier et gérés par l'ONF (forêt des Grands Avaux, 170 ha et Bois de la Coudray 40 ha) bénéficient d'action en faveur de la biodiversité (choix des essences en fonctions des conditions écologiques, classe des âges équilibrée, conservation des éléments remarquables...). Cette gestion idéale de la forêt n'est pas faite sur les forêts privées, (totalité de l'espace forestier de Mondeville) qui pour beaucoup ont été abandonnées et ne sont pas gérées. Cela peut être profitable à certaines espèces qui aiment les vieux boisements (comme des passereaux cavernicoles,

des rapaces, des pics ou encore des insectes « mangeurs de bois mort » appelés xylophages) mais à terme l'ensemble de la forêt offre une structure homogène et donc moins de niches écologiques pour les espèces.

Il est difficile de mettre en place des actions de gestion globale à l'échelle du coteau et de réaliser des regroupements des propriétaires d'autant plus que le parcellaire cadastral local est très morcelé. Cependant, un travail de sensibilisation en direction des propriétaires privés peut être engagé avec l'aide du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et de la Chambre d'agriculture. Par exemple, en partenariat avec les chasseurs, on pourrait engager un travail visant à limiter les clôtures au sein du massif et faciliter ainsi la libre circulation des espèces animales.

Par ailleurs, il serait souhaitable d'inciter au remplacement des plantations de résineux par des plantations d'essences locales (Chêne, Charme...).

### **V.3. LES ESPACES NATURELS ENCLAVES DANS L'ESPACE URBAIN**

#### **V.3.1. DES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN DIRECTION DES PARTICULIERS**

Afin de diversifier les espèces horticoles et pour sortir du schéma classique « thuya et géranium », des actions de sensibilisation peuvent être envisagées en direction des habitants en insistant sur leur rôle dans la préservation de la biodiversité au sein des jardins privés. Un travail de partenariat entre le parc naturel régional, la commune et un pépiniériste peut être envisagé pour favoriser les espèces végétales locales, limiter l'implantation d'espèces exotiques en particulier aux abords des espaces boisés (certaines espèces comme le laurier peuvent ensuite envahir le sous-bois), limiter l'utilisation des produits chimiques (herbicides et insecticides).

Pour la faune, des actions peuvent être également engagées par les particuliers. Des abris pour les chauves-souris, pour les hirondelles et autres habitants sauvages des villes peuvent être aménagés. Les vieux murs sont par exemple à préserver. De nombreux insectes, parfois des reptiles viennent se réfugier entre les interstices des pierres.

De ce point de vue, la préservation des colonies de nidification de l'Hirondelle des fenêtres et de l'Hirondelle de cheminée représentent un enjeu relativement important. Le recensement des nids et la pose de systèmes simples de protection contre les salissures pourraient être entrepris.

Plusieurs outils ou labels peuvent être utilisés pour soutenir la démarche : les villages fleuris, le label des éco-maires (qui prime chaque année des projets communaux), les refuges LPO...

### **V.3.2. UNE GESTION ADAPTEE DES ESPACES PUBLICS ENCLAVES DANS LES ZONES BATIES ET DES BORDS DE ROUTE**

Le maintien des arbres fruitiers ou des vergers, la tonte limitée ou tout au moins adaptée des espaces publics peuvent permettre de préserver la biodiversité. La mise en place de prairies fleuries avec une gestion différenciée permet de concilier préservation de la biodiversité (nombreux insectes) et attrait paysager. Ces actions peuvent être menées en particulier aux entrées des zones bâties en bordure des pistes cyclables.

Adopter une gestion différenciée des bords de routes permet de répondre à la fois à la nécessité de sécurité et à la préoccupation environnementale (fauche régulière aux abords des carrefours, des virages dangereux, des panneaux de signalisation et réduction du nombre de fauche sur les autres secteurs, fauche plus tardive afin de permettre à la végétation de disperser ses graines et aux insectes de finir leur cycle de reproduction).

Favoriser la concertation entre les services routiers et les agriculteurs peut être une action engagée par la commune et soutenue par le parc naturel régional.

## **V.4. ESPACES NATURELS EN ZONE AGRICOLE**

### **V.4.1. LES BORDS DE CHAMPS ET LISIERES**

Il faudrait favoriser la mise en place de jachère fixe, plus particulièrement en bordure de lisière, afin de ne pas perturber la faune par une jachère tournante et permettre ainsi à une véritable lisière « étagées » (strate herbacée et arbustive) de se développer. Les lisières sont des écotones, c'est à dire des milieux à l'interface de deux écosystèmes. A ce titre elles hébergent des espèces des milieux forestiers, des espèces des milieux ouverts mais également des espèces qui leur sont propres.

Même sans développement de ligneux, la plus grande diversité des plantes et des insectes sera obtenue avec un couvert prairial continu, qui peut associer graminées et légumineuse (ce qui ajoute un intérêt cynégétique pour l'alimentation du Chevreuil), et qui sera colonisé spontanément par le reste de la flore prairiale depuis les lisières et les quelques prairies naturelles qui subsistent encore sur la commune.

En bordure de parcelle cultivée, ces jachères prairiales peuvent être bordées d'une bande sans végétation entretenue grâce à un herbicide total, si on craint l'invasion des cultures par des graminées traçantes. Une largeur d'un mètre est suffisante.

### **V.4.2. LES ESPACES NATURELS ISOLES DANS LA MATRICE AGRICOLE : HAIES, BOSQUETS, MARES**

Favoriser les liens entre les derniers espaces naturels isolés (mare, fossé, bosquet...) dans la matrice agricole en recréant des haies ou tout du moins des bandes enherbées permet de conserver des espaces de semi-liberté pour une certaine biodiversité (Caille des blés, Hérisson d'Europe...).

La mise en place de bandes enherbées (10 m dans l'idéal) est une bonne méthode pour préserver les eaux des fossés des pollution par ruissellement à partir des parcelles agricoles. Cette bande joue un rôle de tampon (infiltration, rétention, dégradation...), mais peut aussi constituer un milieu d'accueil pour la faune et la flore sauvages. Elle est obligatoire le long des cours d'eau et fossés permanents pour le respect de la Directive Nitrates.

## BIBLIOGRAPHIE

ARNAL G. (1996). Les plantes protégées d'Ile-de-France. Parthénope collection. 349 p.

BARANDE S., GAULTIER C., KOVACS J.C. (1992). Les platières de l'Essonne (parties 1 et 2). Ecosphère. NaturEssonne.

BOURNERIAS M. (1978). Guide des groupements végétaux de la région parisienne (2eme édition). SEDES éd. 509p.

DANTON P. & M. BAFFRAY (1995). Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, Paris et AFCEV, Mulhouse eds. 294 p.

FONTAINE A. (1996). Observations foristiques sur la platière des Grands Avaux à Champcueil. Les Cahiers de NaturEssonne.

I.A.U.R.I.F. (1982). Inventaire de l'occupation du sol en 1982, Essonne, carte N°37.

LAMBINON J., DE LANGHE J.-E., DELVOSALLE L. & J. DUVIGNEAUD (1982). Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché du Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et spermaphytes). Quatrième édition. Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique. 1092 p.

LE MARECHAL P. & G. LESAFFRE (2000). Les oiseaux d'Ile-de-France. Delachaux&niestlé. 343 p.

ONF (1992). Procès verbal d'aménagement de la forêt départementale des Grands Avaux. 35 p.

ROTHMALER W. (1997). Exkursionflora von Deutschland 3. Spektrum akademischer verlag Heidelberg Berlin. 753 p.

VIETTE P. (1998). Inventaire et évaluation des sites géologiques remarquables du département de l'Essonne, DIREN.

## VI. ANNEXES

### ANNEXE I : liste des espèces végétales recensées sur la commune de Mondeville

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	Très Commun	2002
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Très Commun	1999
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Très Commun	2002
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	Très Commun	2002
<i>Acinos arvensis</i>	Calament acinos	Assez Commun	1999
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier commun	Commun	1999
<i>Aethusa cynapium</i>	Petite ciguë	Assez Commun	2002
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	Très Commun	2002
<i>Agrostis canina</i>	Agrostis des chiens	Commun	2002
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostis stolonifère	Très Commun	2002
<i>Aira praecox</i>	Canche printanière	Assez Commun	1999
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire officinale	Très Commun	2002
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante verte	Commun	2002
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron rouge	Très Commun	2002
<i>Anagallis foemina</i>	Mouron bleu	Assez Commun	1999
<i>Anchusa arvensis</i>	Buglosse des champs	Commun	1999
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone sylvie	Commun	1999
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	Très Commun	2002
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil sauvage	Très Commun	1999
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllis vulnéraire	Assez Commun	1999
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie commune	Assez Rare	2002
<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane	Commun	2002
<i>Arctium minus</i>	Petite bardane	Très Commun	2002
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet	Très Commun	2002
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	Très Commun	2002
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	Très Commun	2002
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tacheté	Très Commun	
<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge officinale	Très Commun	1999
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	Doradille noire	Assez Rare	2002
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue-de-muraille	Assez Commun	1999
<i>Asplenium trichomanes</i>	Doradille fausse-capillaire	Assez Commun	1999

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Réglisse sauvage	Assez Commun	2002
<i>Atriplex patula</i>	Arroche étalée	Commun	2002
<i>Avena fatua</i>	Folle-avoine	Commun	2002
<i>Ballota nigra</i>	Ballotte noire	Commun	2002
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	Très Commun	1999
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	Très Commun	2002
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Chlore perfoliée	Assez Commun	2002
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Brachypode penné	Très Commun	2002
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	Très Commun	2002
<i>Briza media</i>	Brise intermédiaire	Commun	1999
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	Très Commun	2002
<i>Bromus ramosus</i>	Brome rude	Assez Commun	1999
<i>Bromus sterilis</i>	Brome stérile	Très Commun	2002
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	Très Commun	1999
<i>Bupleurum falcatum</i>	Buplèvre en faux	Commun	2002
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis toujours vert	Commun	2002
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune	Commun	2002
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	Très Commun	2002
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	Très Commun	2002
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	Commun	2002
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	Très Commun	2002
<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine des bois	Assez Rare	2002
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	Commun	2002
<i>Carduus nutans</i>	Chardon penché	Assez Commun	1999
<i>Carex divulsa</i>	Laïche écartée	Commun	1999
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque	Très Commun	2002
<i>Carex pilulifera</i>	Laïche à pilules	Commun	2002
<i>Carex sylvatica</i>	Laïche des bois	Très Commun	2002
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	Très Commun	2002
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	Très Commun	2002
<i>Catapodium rigidum</i>	Catapode rigide	Assez Commun	1999
<i>Centaurea decipiens</i> subsp. <i>decipiens</i>	Centaurée trompeuse	Rare	2002
<i>Centaurea scabiosa</i>	Centaurée scabieuse	Commun	2002
<i>Centaurea thuillieri</i>	Centaurée de Thuillier	Très Commun	2002
<i>Centaureum erythraea</i>	Erythrée petite centaurée	Très Commun	2002
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	Assez Commun	1999
<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i>	Céraïste commun	Très Commun	1999
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraïste aggloméré	Commun	1999
<i>Cerastium pumilum</i>	Céraïste nain	Assez Commun	1999
<i>Ceterach officinarum</i>	Cétéraich officinal	Assez Rare	1973



ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil penché	Très Commun	2002
<i>Chelidonium majus</i>	Chélidoine	Très Commun	2002
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	Très Commun	2002
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	Très Commun	2002
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	Très Commun	2002
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	Très Commun	2002
<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode	Commun	2002
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet	Commun	2002
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	Très Commun	2002
<i>Conyza canadensis</i>	Erigéron du Canada	Très Commun	2002
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	Très Commun	2002
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	Très Commun	2002
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles	Commun	2002
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	Très Commun	2002
<i>Crepis capillaris</i>	Crépis à tige capillaire	Très Commun	2002
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire des murs	Commun	2002
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais	Très Commun	2002
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	Très Commun	2002
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole	Commun	2002
<i>Daucus carota</i>	Carotte	Très Commun	2002
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse	Très Commun	2002
<i>Dianthus carthusianorum</i>	Oeillet des chartreux	Assez Rare	1999
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	Assez Commun	2002
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryopteris des Chartreux	Très Commun	2002
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Dryopteris mâle	Très Commun	1999
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Echinochloa pied-de-coq	Commun	2002
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	Commun	2002
<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent rampant	Très Commun	2002
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs	Très Commun	2002
<i>Epilobium tetragonum</i>	Epilobe à tige carrée	Très Commun	2002
<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles	Très Commun	2002
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée	Commun	2002
<i>Erodium cicutarium</i>	Bec-de-cigogne commun	Très Commun	1999
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	Très Commun	2002
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	Très Commun	2002
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois	Très Commun	20002
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	Commun	202
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe exiguë	Commun	2002
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil-matin	Commun	2002
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe des jardins	Commun	2002

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
Evonymus europaeus L.	Fusain d'Europe	Très Commun	2002
Fagus sylvatica	Hêtre commun	Très Commun	2002
Fallopia convolvulus	Renouée faux-liseron	Très Commun	2002
Festuca arundinacea	Fétuque roseau	Très Commun	2002
Festuca filiformis	Fétuque capillaire	Assez Commun	1999
Festuca rubra	Fétuque rouge	Très Commun	1999
Fragaria vesca	Fraisier des bois	Très Commun	2002
Frangula alnus	Bourdaine	Très Commun	2002
Fraxinus excelsior	Frêne commun	Très Commun	2002
Fumaria officinalis	Fumeterre officinale	Commun	1999
Galium aparine	Gaillet gratteron	Très Commun	1999
Galium mollugo	Caille-lait blanc	Très Commun	2002
Genista tinctoria	Genêt des teinturiers	Assez Commun	2002
Geranium columbinum	Géranium colombin	Commun	2002
Geranium lucidum	Géranium luisant	Assez Rare	1999
Geranium molle	Géranium mou	Commun	1999
Geranium robertianum	Géranium herbe-à-Robert	Très Commun	2002
Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	Commun	1999
Geum urbanum	Benoîte commune	Très Commun	2002
Glechoma hederacea	Glécome faux-lierre	Très Commun	2002
Globularia bisnagarica	Globulaire ponctuée	Assez Rare	1973
Goodyera repens	Goodyère rampante	Assez Rare	2002
Gymnadenia conopsea	Orchis moucheron	Assez Rare	1999
Hedera helix	Lierre grimpant	Très Commun	2002
Helianthemum nummularium	Héliantheme jaune	Assez Commun	2002
Helleborus foetidus	Hellébore fétide	Assez Commun	2002
Heracleum sphondylium	Berce des prés	Très Commun	2002
Hieracium murorum	Epervière des murs	Assez Commun	1999
Hieracium pilosella	Epervière piloselle	Commun	2002
Hieracium umbellatum	Epervière en ombelle	Commun	2002
Himantoglossum hircinum	Orchis bouc	Assez Commun	1989
Hippocrepis comosa	Hippocrévide en ombelle	Commun	2002
Holcus lanatus	Houlque laineuse	Très Commun	2002
Holcus mollis	Houlque molle	Très Commun	2002
Hordeum murinum	Orge queue-de-rat	Très Commun	2002
Hypericum humifusum	Millepertuis couché	Commun	1999
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	Très Commun	2002
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	Très Commun	2002
Ilex aquifolium	Grand houx	Commun	2002
Inula conyza	Inule conyze	Très Commun	2002

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	Assez Commun	
<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde	Assez Commun	2002
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	Très Commun	2002
<i>Koeleria pyramidata</i>	Koelérie pyramidale	Assez Commun	1999
<i>Laburnum anagyroides</i>	Cytise	Commun	2002
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	Rare	1919
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	Très Commun	2002
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	Très Commun	2002
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	Commun	1999
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	Très Commun	2002
<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse aphyllé	Assez Commun	1999
<i>Lathyrus linifolius</i>	Gesse à feuilles de lin	Assez Rare	1999
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	Très Commun	1999
<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hispide	Assez Commun	2002
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	Très Commun	2002
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore à feuilles avortées	Rare	1999
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	Très Commun	1999
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif	Commun	2002
<i>Listera ovata</i>	Listère ovale	Très Commun	1999
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass commun	Très Commun	2002
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	Très Commun	2002
<i>Lonicera xylosteum</i>	Camérisier	Très Commun	2002
<i>Lotus glaber</i>	Lotier à feuilles ténues	Assez Commun	2002
<i>Luzula forsteri</i>	Luzule de Forster	Commun	1999
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	Commun	2002
<i>Malva neglecta</i>	Mauve à feuilles rondes	Commun	1999
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	Commun	2002
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde	Très Commun	1999
<i>Matricaria perforata</i>	Matricaire inodore	Très Commun	2002
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachée	Commun	1999
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	Très Commun	1999
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne en faux	Assez Rare	2002
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	Commun	2002
<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des prés	Assez Commun	2002
<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore	Commun	2002
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de mélisse	Assez Rare	2002
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	Très Commun	1999
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	Très Commun	2002
<i>Mespilus germanica</i>	Néflier d'Allemagne	Assez Commun	2002
<i>Monotropa hypopitys</i>	Monotrope sucepin	Assez Commun	2002

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
Muscari comosum	Muscari à toupet	Commun	1999
Mycelis muralis	Laitue des murailles	Commun	2002
Neottia nidus-avis	Néottie nid-d'oiseau	Commun	2002
Ononis spinosa	Bugrane rampante	Commun	2002
Ophrys apifera	Ophrys abeille	Commun	1999
Ophrys sphegodes	Ophrys araignée	Assez Commun	1999
Orchis mascula	Orchis mâle	Assez Rare	1999
Orchis purpurea	Orchis pourpre	Commun	1999
Orchis simia	Orchis singe	Assez Rare	1999
Origanum vulgare	Origan commun	Très Commun	2002
Ornithogalum umbellatum	Ornithogale en ombelle	Assez Commun	1898
Orobanche alba	Orobanche du thym	Assez Rare	1898
Orobanche picridis	Orobanche du picris	Assez Commun	2002
Papaver rhoeas	Grand coquelicot	Très Commun	2002
Papaver somniferum	Pavot somnifère	Assez Rare	1999
Pastinaca sativa	Panais commun	Très Commun	2002
Phleum phleoides	Fléole de Boehmer	Assez Rare	2002
Phleum pratense	Fléole des prés	Très Commun	2002
Picris echioides	Picris fausse-vipérine	Très Commun	2002
Picris hieracioides	Picris fausse-épervière	Très Commun	2002
Pinus sylvestris	Pin sylvestre	Commun	2002
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	Très Commun	2002
Plantago major	Plantain à larges feuilles	Très Commun	2002
Plantago media	Plantain moyen	Commun	1999
Platanthera chlorantha	Orchis des montagnes	Commun	1999
Poa annua	Pâturin annuel	Très Commun	2002
Poa compressa	Pâturin comprimé	Assez Commun	2002
Poa nemoralis	Pâturin des bois	Très Commun	1999
Polygala vulgaris	Polygala commun	Commun	1999
Polygonatum multiflorum	Sceau-de-Salomon multiflore	Très Commun	2002
Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	Très Commun	2002
Polygonum persicaria	Renouée persicaire	Très Commun	1999
Polypodium interjectum	Polypode intermédiaire	Commun ?	1999
Polypodium vulgare	Polypode commun	Commun ?	2002
Populus tremula	Peuplier tremble	Très Commun	2002
Portulaca oleracea	Pourpier potager	Assez Rare	2002
Potentilla neumanniana	Potentille printanière	Commun	2002
Potentilla reptans	Potentille rampante	Très Commun	2002
Primula veris	Primevère officinale	Très Commun	2002
Prunella grandiflora	Brunelle à grandes fleurs	Assez Rare	2002

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	Très Commun	2002
<i>Prunus avium</i>	Merisier	Très Commun	2002
<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier de Sainte-Lucie	Commun	2002
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	Très Commun	2002
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	Très Commun	2002
<i>Pulmonaria longifolia</i>	Pulmonaire à longues feuilles	Assez Commun	1999
<i>Pulsatilla vulgaris</i>	Anémone pulsatille	Assez Rare	2002
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Très Commun	2002
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	Commun	2002
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Très Commun	2000
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	Commun	1999
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	Très Commun	2002
<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	Très Commun	2002
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif	Commun	2002
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Très Commun	2002
<i>Rorippa sylvestris</i>	Rorippe des champs	Assez Commun	2002
<i>Rosa agrestis</i>	Rosier des haies	Assez Rare	1999
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	Très Commun	2000
<i>Rosa canina</i> gr.	Rosier des chiens gr.	Très Commun	2002
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	Assez Rare	2002
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce des bois	Très Commun	2002
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés	Très Commun	1999
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	Commun	2001
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	Très Commun	2002
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	Très Commun	2002
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon petit-houx	Assez Commun	2002
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	Très Commun	2002
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	Commun	2002
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	Très Commun	2002
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	Très Commun	2002
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicle d'Europe	Commun	1999
<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulée	Assez Commun	1999
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts	Commun	1999
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombaria	Commun	2002
<i>Securigera varia</i>	Coronille bigarrée	Commun	2002
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre	Commun	1999
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc	Assez Commun	1999
<i>Sedum hirsutum</i>	Orpin hérissé	Très Rare	2001
<i>Sedum rupestre</i>	Orpin des rochers	Assez Commun	2002
<i>Sedum telephium</i>	Orpin reprise	Commun	2002

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
<i>Senecio erucifolius</i>	Séneçon à feuilles de roquette	Commun	2002
<i>Senecio jacobaea</i>	Séneçon jacobée	Très Commun	2002
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	Très Commun	2002
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	Assez Commun	2002
<i>Setaria viridis</i>	Sétaire verte	Assez Commun	2002
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	Très Commun	2002
<i>Silene nutans</i>	Silène penché	Assez Rare	2002
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé	Commun	1999
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	Très Commun	2002
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	Très Commun	1999
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	Très Commun	2002
<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge-d'or	Commun	2002
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs	Commun	1999
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux	Très Commun	2002
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher	Très Commun	2002
<i>Sorbus latifolia</i>	Alisier de Fontainebleau	Assez Rare	2002
<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier torminal	Très Commun	2002
<i>Stachys officinalis</i>	Epiaire bétoine	Commun	2002
<i>Stachys recta</i>	Epiaire dressée	Assez Commun	2002
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée	Très Commun	2002
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux	Très Commun	2002
<i>Tamus communis</i>	Tamier commun	Très Commun	2002
<i>Taraxacum campyloides</i>	Dent de lion	Assez Commun	2002
<i>Taraxacum sect. erythrosperma</i>	Pissenlit (section <i>Erythrosperma</i> )	Assez Commun?	1999
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne	Commun	2002
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodoine	Très Commun	2002
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à larges feuilles	Très Commun	2002
<i>Torilis japonica</i>	Torilis anthriscue	Très Commun	2002
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	Commun	2002
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle des champs	Commun	1999
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	Commun	1999
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	Très Commun	2002
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	Très Commun	2002
<i>Trifolium rubens</i>	Trèfle rougeâtre	Très Rare	1999
<i>Trisetum flavescens</i>	Avoine dorée	Commun	1999
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	Très Commun	2002
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie	Très Commun	2002
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	Très Commun	2002
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	Très Commun	1999
<i>Veronica officinalis</i>	Véronique officinale	Commun	1999

ESPECES VEGETALES RECENSEES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE			
Nom scientifique	Nom français	Statut	Date d'observation
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	Très Commun	2002
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	Très Commun	2002
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis	Très Commun	1999
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée	Commun	1999
<i>Vicia lutea</i>	Vesce jaune	Assez Rare	1922
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	Très Commun	1999
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	Très Commun	2002
<i>Vinca minor</i>	Petite Pervenche	Commun	2002
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Dompte-venin officinal	Assez Commun	2002
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	Commun	2002
<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée	Très Commun	2002
<i>Viola odorata</i>	Violette odorante	Commun	2002
<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivin	Très Commun	1999
<i>Vulpia membranacea</i>	Vulpie à longues arêtes	Rare	1922

Légende (d'après G.Arnal, 1995) :

## ANNEXE II : liste des espèces patrimoniales présentes sur la commune de Mondeville

ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES DE LA COMMUNE DE MONDEVILLE				
Nom latin	Nom français	Statut de rareté	Statut de protection	Habitat
<i>Centaurea decipiens</i> subsp. <i>decipiens</i>	Centaurée trompeuse	Rare		Pelouses calcaires
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	Rare		Pelouses sèches sur sol calcaire, friches
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore à feuilles avortées	Rare		Forêt sur sol calcaire ou sablo-calcaire
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon, Petit Houx	Assez Commun	Directive Habitats 1992 (Annexe V)	Forêt sur sol fertile
<i>Sedum hirsutum</i>	Orpin hérissé	Très Rare	Protégé en Ile-de-France	Chaos gréseux
<i>Sorbus latifolia</i>	Alisier de Fontainebleau	Assez Rare	Protégé en France	Chênaie pubescente, chaos gréseux
<i>Trifolium rubens</i>	Trèfle rougeâtre	Très Rare	Protégé en Ile-de-France	Chemins et lisières des bois calcaires
<i>Vulpia membranacea</i>	Vulpie à longues arêtes	Rare		Pelouses et bois clairs sur sols sableux, calcaires ou acides

Légende (d'après G.Arnal, 1995) :



## ANNEXE III : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur la commune de Mondeville

(prospections mai 2005 et données CORIF)

OISEAUX RECENSES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE		
Nom français	Nom scientifique	Statut de l'espèce de Ile-de-France
<b>1. OISEAUX DES MILIEUX FORESTIERS ET BOCAGERS</b>		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	nicheur, migrateur et hivernant abondant
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	nicheuse et migratrice rare
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	nicheur et migrateur commun
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	nicheur, migrateur et hivernant commun
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	nicheuse, migratrice et hivernante peu commune
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	nicheur, migrateur et hivernant commun
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	nicheuse sédentaire commune
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	nicheur commun, migrateur et hivernant abondant
Cornille noire	<i>Corvus corone corone</i>	nicheuse très commune, hivernante abondante
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	nicheur et migrateur commun
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	nicheur, migrateur et hivernant abondant
Hibou Moyen-duc	<i>Asio otus</i>	nicheur, migrateur et hivernant rare
Hypolais polyglotte	<i>Hypolais polyglotta</i>	nicheuse et migratrice commune
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	nicheur sédentaire commun
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	nicheur, migrateur et hivernant commun
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	nicheuse et migratrice très commune, hivernante très rare
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	nicheuse et migratrice très commune
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	nicheur, migrateur et hivernant très commun
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	nicheur sédentaire très commun
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	nicheuse, migratrice et hivernante très commune
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	nicheur, migrateur et hivernant peu commun
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Nicheuse et migratrice commune, hivernante peu commune
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	nicheur, migrateur et hivernant abondant
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	nicheuse sédentaire très commune
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	nicheuse, migratrice et hivernante abondante
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	nicheuse, migratrice et hivernante abondante
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	nicheuse sédentaire très commune
Mésange nonette	<i>Parus palustris</i>	nicheuse sédentaire très commune
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	nicheur sédentaire commun
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Nicheur sédentaire rare
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	nicheur sédentaire commun

OISEAUX RECENSES SUR LA COMMUNE DE MONDEVILLE		
Nom français	Nom scientifique	Statut de l'espèce de Ile-de-France
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	nicheuse sédentaire abondante
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	nicheur, migrateur et hivernant très commun
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	nicheur et migrateur abondant
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	nicheur et migrateur commun
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	nicheur et migrateur très commun
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	nicheur et migrateur commun
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	nicheur et migrateur abondant, hivernant rare
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	nicheur, migrateur et hivernant très commun
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	nicheur et migrateur commun
Rougegorge familier	<i>Erythacus rubecula</i>	nicheur, migrateur et hivernant abondant
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	nicheur et migrateur commun, hivernant rare
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	nicheuse sédentaire très commune
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	nicheuse et migratrice commune
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	nicheur, migrateur et hivernant abondant
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	nicheuse sédentaire commune
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	nicheur et migrateur très commun, hivernant abondant
<b>2. LES OISEAUX DES MILIEUX OUVETS SECS OU PEU HUMIDES</b>		
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	nicheuse, migratrice et hivernante abondante
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	nicheuse et migratrice peu commune, hivernante occasionnelle
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	nicheur, migrateur et hivernant peu commun
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	nicheuse et migratrice très commune
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	nicheuse sédentaire très commune
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Nicheur occasionnel et migrateur peu commun
<b>3. OISEAUX DES BATIMENTS</b>		
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	nicheuse et migratrice très commune
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	nicheuse et migratrice très commune
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	nicheur et migrateur très commun
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	nicheur sédentaire abondant
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	nicheur sédentaire très commun
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	nicheur et migrateur très commun, hivernant très rare
<b>4. OISEAUX DES MILIEUX HUMIDES</b>		
Bergeronnette grise	<i>Motacilla cinerea</i>	Nicheuse, migratrice et hivernante commune
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Nicheur et migrateur très rare, hivernant occasionnel
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Migrateur et hivernant commun
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Nicheur peu commun, migrateur et hivernant commun
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Nicheur rare, migrateur et hivernant commun

